

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RAPPORT D'ACTIVITES DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2018



INTRODUCTION

Le présent Rapport d'activités a pour vocation de rendre compte des activités menées par l'Organe Exécutif permanent de la COREP au cours du dernier trimestre de l'année 2018.

L'ossature dudit rapport sera constitué, pour l'essentiel, par :

- le rendu des principaux événements qui ont eu lieu au niveau du Siège ;
- les suites réservées aux conclusions des Sessions du Conseil des Ministres et des Réunions du Comité technique de la COREP ;
- la participation aux rencontres régionales et internationales ;
- la mise en œuvre des activités du Plan d'Action Stratégique 2016 – 2020 ou PAS II de la COREP ;
- le bref aperçu de la gestion financière et administrative de la période sous examen.

I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE

I-3.Principales correspondances

I.1.1 Courrier transmis

- Le 05 octobre 2018 : lettre adressée à Monsieur Patrick I GOMES, Secrétaire Général du Groupe ACP à Bruxelles (Belgique) relative à la participation de Monsieur Emile ESSEMA, Secrétaire Exécutif de la COREP en lieu et place de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur à la COREP, à la réunion des Experts ACP sur la pêche et l'aquaculture, devant se tenir les 16 et 17 octobre 2018 à Bruxelles ;
- Le 08 octobre 2018 : lettre écrite par Monsieur le Président en exercice de la COREP, adressée à Madame la Ministre des Pêches et de la Mer à Luanda (Angola) relative aux contributions statutaires ;
- Le 08 octobre 2018 ; lettre adressée à Madame la Ministre des Pêches et de la Mer à Luanda (Angola) pour transmission d'un exemplaire du rapport final de l'atelier de validation des projets des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle, tenu à Brazzaville au Congo, du 24 au 26 septembre 2018 ;
- Le 09 octobre 2018 : lettre adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à Rabat (Maroc) relative au versement de la troisième tranche de financement au titre de la convention signée entre la COMHAFAT et la COREP, pour l'élaboration des projets des registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle dans la zone COREP ;
- Le 09 octobre 2018 : lettre adressée à Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous-régional FAO Afrique Centrale, Représentant FAO Gabon à Libreville pour l'informer que la COREP sera représentée à la mission d'appui sur les approches d'évaluation des stocks halieutiques des pêcheries Gabonaises du 14 au 23 octobre 2018 par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur à la COREP ;
- Le 09 octobre 2018 : lettre adressée à Monsieur le Directeur du Bureau Sous-régional de la Commission Economique pour l'Afrique à Yaoundé (Cameroun) relative à la Représentation de la COREP à la 9^{ème} Session du Mécanisme Sous-régional de coordination pour l'appui à la mise en œuvre du programme de l'Union Africaine et NEPAD en Afrique Centrale, les 20 et



21 novembre 2018, à Libreville (Gabon) par Messieurs Emile ESSEMA et Emmanuel SABUNI KASEREKA, respectivement Secrétaire Exécutif et Administrateur à la COREP ;

- Le 11 octobre 2018 : lettre adressée au Secrétaire Général de la CEEAC à Libreville pour transmission de la correspondance administrative du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine sollicitant l'adhésion de son pays à la COREP conformément à l'Accord de liaison CEEAC/COREP ;
- Le 11 octobre 2018 : lettres adressées aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP et au Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du rapport final de l'atelier de validation des projets des registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle, tenu à Brazzaville au Congo, du 24 au 26 septembre 2018 ;
- Le 22 octobre 2018 : lettre adressée au Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT à Rabat (Maroc) pour justification du financement alloué par la COMHAFAT pour l'élaboration des registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle zone COREP ;
- Le 26 octobre 2018 : lettre adressée à Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT pour transmission de deux (02) fiches de projets à soumettre au Comité Mixte chargé de la gestion de la promotion de la pêche (FPP) pour validation ;
- Le 08 novembre 2018 : lettre adressée au Directeur de l'UA-BIRA à Nairobi (Kenya) pour transmission de la matrice de suivi de l'état de mise en œuvre des recommandations et des décisions des Conférences Ministérielles de l'UA sur la pêche et l'aquaculture, dûment remplies par la COREP.
- Le 08 novembre 2018 : lettres adressées aux Ministres en charge des pêches et de l'aquaculture de la zone COREP et au Secrétaire Général de la CEEAC pour transmission du rapport d'activités du troisième trimestre 2018 de la COREP ;
- Le 12 novembre 2018 : lettre adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à Brazzaville (Congo) pour transmission des devis relatifs à l'organisation de la Session Ordinaire du Conseil des Ministres et de la quinzième réunion du Comité Technique de la COREP conformément à la lettre du Président en exercice de la COREP en date du 05 novembre 2018 ;
- Le 28 novembre 2018 : lettre adressée au Professeur Jean-François OWOAYE, Responsable du Master à l'Université Omar BONGO de Libreville (GABON) relative à la désignation de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur à la COREP pour l'encadrement de l'étudiante Mademoiselle Sylvana ENGOUROU MVE dans ses recherches en vue de la rédaction d'un mémoire de Master ;
- Le 11 décembre 2018 : lettres adressées aux Ministres des pêches de l'Angola, du Congo, de la République Démocratique du Congo et du Gabon pour transmission d'un questionnaire aux administrations chargées de la pêche maritime dans ces quatre pays dans le cadre de la formulation d'un projet sous-régional FAO/COREP de renforcement des capacités dans le domaine de l'aménagement des pêcheries partagées entre lesdits Etats Membres de la COREP ;
- Le 13 décembre 2018 : lettre adressée à Monsieur le Chef du Bureau Sécurité et Sureté Maritime CRESMAC à Pointe-Noire (Congo) pour la désignation de Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA devant représenter la COREP à la Conférence de Douala (Cameroun), le 21 décembre 2018.



I.1.2 Courrier réceptionné

- Le 03 octobre 2018 : accusé de réception du rapport d'activités du 2^{ème} trimestre 2018 par l'Inspecteur Général près le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger de la République du Congo ;
- Le 09 octobre 2018 : lettre du Directeur de l'UA-BIRA pour nous tenir informé de l'organisation des visites sur le terrain auprès des Institutions clés au Kenya, en Ouganda, au Cameroun et au Gabon afin de consulter les parties prenantes au niveau institutionnel sur les exigences relatives au renforcement ou à la mise en place de système d'informations régionaux pour le marché du poisson ou l'identification des problèmes rencontrés, du 29 octobre au 09 novembre 2018 ;
- Le 10 octobre 2018 : Note Verbale de l'Ambassade de la République du Mali au Gabon pour porter à notre connaissance que Madame Aminata KANE a présenté à Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, les Lettres de Créance qui l'accréditent en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Mali près la République Gabonaise ;
- Le 18 octobre 2018 : lettre du Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT sollicitant des propositions des projets à soumettre au financement du comité Mixte chargé de la gestion du Fonds de Promotion de la Pêche (FPP) ;
- Le 18 octobre 2018 : lettre du Directeur de l'UA-BIRA relative au suivi de la mise en application des Recommandations et décisions des Conférences Ministérielles de l'UA sur la pêche et l'aquaculture nous demandant de remplir la matrice jointe en résumant les activités de notre Institution ou projets qui ont contribué à la mise en œuvre des recommandations pertinentes ;
- Le 31 octobre 2018 : Note Verbale du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale de la République Gabonaise pour tenir informé de ce que le Gabon abritera la 3^{ème} Conférence Interministérielle sur la santé et l'environnement en Afrique, du 06 octobre au 09 novembre 2018.

A cette occasion, le Corps Diplomatique a été prié de marquer de sa présence la cérémonie d'ouverture de ladite Session qui a eu lieu, le jeudi 08 novembre 2018 au stade d'Amitié Sino-gabonais ;

- Le 02 novembre 2018 : lettre du Coordonnateur du Bureau Sous-régional FAO Afrique Centrale pour nous tenir informé de ce que dans le cadre de l'appui au développement d'un Programme sous-régional de renforcement des capacités sur l'aménagement des pêcheries dans la zone COREP une mission d'appui sera mobilisée du 12 au 16 novembre 2018 pour développer, en relation avec nos équipes et celle de la CEEAC, une proposition de Programme relatif à l'aménagement des pêcheries et la recherche de financements pour sa mise en œuvre ;
- Le 03 décembre 2018 : lettre du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République du Congo, relative à la désignation de Messieurs : Dieudonné KISSIEKIAOUA, Conseiller à la Pêche et à l'Aquaculture et Benoît Claude ATSANGO, Directeur Général de la Pêche et de l'Aquaculture, en qualité de membres du Comité Technique de la COREP pour la République du Congo ;
- Le 13 décembre 2018 : Carte de vœux de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République d'Angola près de la République Gabonaise et son épouse pour présenter leurs meilleurs vœux de santé, de longévité, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année 2019.

I-2.Des invitations

- Invitation du Coordonnateur du Bureau Sous-régional FAO Afrique Centrale Représentant FAO Gabon à l'atelier les 22 et 23 octobre 2018 à Libreville consécutive à la première mission d'appui sur les approches d'évaluation des stocks halieutiques des pêcheries gabonaises effectuée au Gabon du 14 au 23 octobre 2018 ;



- Invitation de la Fondation du Japon et l’Institut Français du Gabon au concert de musique traditionnelle japonaise, le 25 octobre 2018 en salle Jean-Louis Barrault de l’Institut Français Gabon ;
- Invitation de l’Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire à Libreville au Gabon à prendre part à l’inauguration de l’Exposition spécifique des produits algériens qui a eu lieu le 27 novembre 2018 par Son Excellence Monsieur le Vice-Président de la République Gabonaise ;
- Invitation de l’Ambassadeur du Japon et Madame à assister à la réception donnée en leur résidence le mercredi 28 novembre 2018 à l’occasion du 85^{ème} Anniversaire de Sa Majesté l’Empereur AKIHITO ;
- Invitation du Décanat du Corps Diplomatique à la réunion de synthèse du discours du projet de présentation des vœux au Président de la République Gabonaise qui a eu lieu le jeudi 13 décembre 2018 à l’Ambassade de Côte d’Ivoire à Libreville (Gabon).

I-3.Des Audiences

- Le Secrétaire Exécutif a reçu en audience, en présence des deux Administrateurs de la COREP, le 19 octobre 2018, une délégation de la FAO composée de Messieurs Lionel KINADJIAN (Expert Pêche du Bureau Sous-Régional), INEJIH CHEIKH (Expert en Aménagement des Pêches et Evaluation des stocks) et Jean Fulbert OBAME MEBIAME (Expert Junior Pêche).

La délégation de la FAO était venue présenter la mission de l’Expert INEJIH CHEIKH devant aboutir à l’initiation d’un projet d’appui à l’évaluation des ressources démersales profondes (crevettes et crabes profonds) et à l’aménagement des pêcheries émergentes.

- Le Secrétaire Exécutif a reçu en audience, en présence des Administrateurs, le 05 novembre 2018, une délégation des experts de l’UA-BIRA et de l’UA conduite par Monsieur Philippe OUEDRAOGO.

Lesdits experts en visite de terrain au Gabon avaient pour mission l’identification des exigences relatives à la conception de fonctionnement approprié pour le renforcement et ou la création d’un système d’information durable pour le marché du poisson en Afrique Centrale ;

- Le Secrétaire Exécutif et l’Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique ont été reçus en audience le 14 novembre 2018 respectivement par Son Excellence Madame l’Ambassadeur de la République Démocratique de Sao Tomé e Principe et Son Excellence Monsieur l’Ambassadeur de la République de Guinée Equatoriale près la République Gabonaise.

Avec l’Ambassadeur de Sao Tomé, nous avons échangé sur les questions d’intérêt commun notamment solliciter son intervention pour que soient débloqués les arrières de contributions de son pays qui deviennent préoccupantes.

Avec celui de la Guinée Equatoriale, nos échanges se sont focalisés notamment sur la sollicitation de son implication personnelle afin que la lancinante question de l’adhésion de son pays à la COREP connaisse un aboutissement heureux ;

- Le Secrétaire Exécutif a échangé avec Son Excellence Monsieur l’Ambassadeur de l’Angola près la République Gabonaise, le 19 novembre 2018, en présence de Madame l’Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique.



Au centre des entretiens, le non-paiement de la contribution statutaire de l'Angola envers la COREP depuis son adhésion en 2017.

II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

Etant donné que la situation n'a pas évolué, le rapport de cette rubrique reste inchangé :

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique :
 - Suite à la nomination au Gouvernement d'un membre du Sous-Comité Scientifique, la Guinée Equatoriale devra procéder à son remplacement ;
 - Quant à l'Angola, la situation reste toujours inchangée en ce qui concerne la désignation des membres dudit Sous-comité Scientifique.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 1er trimestre 2018 :
 - Seule la République du Cameroun s'est acquittée de sa contribution 2018 ce trimestre.
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste toujours le seul pays à n'avoir pas encore concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- Adhésion à la Convention de la COREP des quatre (4) pays membres de la CEEAC, mais non membres de la COREP : les négociations sont en cours avec la République Centrafricaine pour son adhésion à la COREP.
- La 15ème Réunion du Comité Technique n'a pas été organisée, faute de moyens financiers. Il en est de même pour la programmation de la Xème Session Ordinaire du Conseil des Ministres ainsi que de la 3^{ème} Réunion du Sous-Comité Scientifique.
- L'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP n'est toujours pas réalisé, faute de moyens financiers.

III. RENCONTRES REGIONALES ET INTERNATIONALES

- Réunion d'experts ACP sur la pêche et l'aquaculture, du 14 au 19 octobre 2018, à Bruxelles (Belgique) ;
- Deuxième Séminaire du programme de la Commission du Golfe de Guinée, du 28 au 31 octobre 2018, à Lagos (Nigéria) ;
- Atelier consultatif sur l'établissement d'un système d'information sur le marché de poisson en Afrique Orientale et Centrale, du 1^{er} au 06 décembre 2018, à Kigali (Rwanda) ;
- Conférence organisée par le CRESMAC, du 20 au 22 décembre 2018, à Douala (Cameroun).

IV. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 - 2020

IV-1 Activités liées à la gouvernance régionale des pêches et de l'aquaculture :

- Suite aux conclusions de l'atelier de validation des projets des registres nationaux normalisés et d'un registre régional des navires de pêche industrielle (Brazzaville en



République du Congo, du 24 au 26 septembre 2018), les experts nationaux SCS sont entrain de finaliser les projets nationaux de leurs pays respectifs.

- Suite aux conclusions de la 2ème réunion de planification d'un exercice de sécurité maritime prévue dans la Zone D en février 2019, réunion organisée le 21 décembre 2018 à Douala en République du Cameroun par le Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique Centrale (CRESMAC), avec l'appui du Programme de l'Union Européenne GoGIN (Gulf of Guinea Interregional Network), la COREP a été invitée à animer une session de formation du personnel du CRESMAC sur la pêche INDNR et les procédures opérationnelles de contrôle de pêche.

IV-3 Mise en œuvre de la stratégie de communication et de l'information

La maintenance du site web et de l'application mobile de l'institution est régulièrement assurée par l'Agent en Charge du Service Information et Communication. Sont publiées quotidiennement sur ces supports, les activités de la COREP.



V. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

V-1 Gestion Financière

Pour ce quatrième trimestre 2018, la gestion financière de la COREP, se présente ainsi qu'il suit:

Tableau synthèse

Libellé	Recettes
Report au 1er décembre 2018	7 976 517
Recettes	48 637 255
Recettes cumulés	56 613 772
Dépenses	13 193 552
Reste:	43 420 220

Tableau détaillé

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
	Report au 1er décembre 2018	7 976 517		
	Recettes			
06-nov-18	Virement reçu de la COMHAFAT	5 637 255		
31-déc-18	Virement CAMEROUN	43 000 000		
	Sous-total:	56 613 772		
	Dépenses			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et de			
	la CEEAC:			
31-oct-18			6 718 010	
30-nov-18			6 327 961	
31-déc-18			147 581	
	Sous-total:		13 193 552	
	TOTAL GENERAL	56 613 772	13 193 552	43 420 220

Le solde à la fin du quatrième trimestre 2018 dans nos écritures comptables, est de **43.420.220 F CFA**.

En rappel, à la fin du troisième trimestre, il avait été constaté une différence de 49 653 F CFA supposée être deux précomptes des agios prélevés par la banque BGFI en mars 2017 et en mai 2018.

Suite à nos réclamations, les deux retenues des agios dont les valeurs sont de 28.524 francs CFA et de 21.115 Francs CFA ont été corrigées sur le relevé bancaire par la BGFIbank à la fin du quatrième trimestre 2018, soit une valeur totale de **49 639 F CFA**.

A cet effet, le solde supposé à la fin du quatrième trimestre 2018 dans nos écritures comptables, est de **43.370.581 F CFA**.



Le solde réel à la fin de l'exercice 2018 est de:

- à la banque 43.345.724 F CFA ; et
- à la caisse 24.843 F CFA).

Soit un total global de **43.370.567 F CFA**.

La différence de 14 Francs CFA (43.370.581 – 43.370.567) découle du surplus des frais de transferts effectués par la Banque à trois (3) experts, à raison de 3 francs par expert, soit 9 francs Cfa et 5 francs Cfa, résultat des arrondis opérés par la Banque sur les écritures passées au compte.

Comme déjà souligné aux trimestres précédents, aucune réunion statutaire n'a été tenue cette année, par manque des fonds au compte de la COREP.

Il est important de préciser que la contribution annuelle de la République du Cameroun, reçu par la COREP, de justesse, le 31 décembre 2018, va permettre de régler, au début du mois de janvier 2019, certaines dettes cumulées au quatrième trimestre 2018, notamment : les salaires, les loyers, les contreparties des frais de missions, les factures de l'internet, du téléphone, du carburant, ainsi que de l'entretien du mobilier, du matériel de bureau et du matériel roulant.

V-2 Gestion Administrative

V.2.1 Gestion des Ressources Humaines

Ont bénéficié des congés partiels annuels au cours de ce quatrième trimestre :

- L'Assistante du Secrétaire Exécutif, (deuxième partie) ;
- L'Agent chargé du Service Information/Communication (deuxième partie).

V.2.2 Gestion du patrimoine

Entretien des splits et du matériel roulant.

CONCLUSION

Au terme de ce rapport d'activités du quatrième trimestre de l'an 2018 finissant, nous garderons présent à l'esprit que la crise économique et financière qui perdure dans la zone COREP n'a pas favorisé l'exécution, au mieux, de notre programme de travail annuel.

A titre d'illustration, les Réunions des Organes de la COREP (Sous-comité Scientifique, Comité Technique et Conseil des Ministres) n'ont pas été tenues, faute de moyens financiers adéquats devant couvrir le coût de ces assises.

En considération de ce qui précède, et pour sortir de l'impasse, que l'année 2019 qui pointe à l'horizon permette aux Etats Membres de s'acquitter de leurs contributions statutaires considérées comme principales ressources financières devant assurer le financement adéquat du fonctionnement et des programmes de notre Institution commune.

Fait à Libreville, le 31 décembre 2018

Le Secrétaire Exécutif

Emile ESSEMA

